

La mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences dans l'académie de Grenoble

Guide de bonnes pratiques

Coordonnateurs rapporteurs:

Liliane MENISSIER IA-IPR EPS et doyenne des IA-IPR Jean-Marc SIMON IA-IPR SVT



Contributeurs relecteurs:

Bernard BODY CMAI mathématiques
Pascal BOYRIES IA-IPR histoire-géographie
Yaël BRISWALTER IA-IPR lettres et Ctice
Christophe JOUXTEL IA-IPR arts plastiques
Jean-Christophe LARBAUD IA-IPR physique-chimie
Sylvie MORTELLARO IA-IPR lettres

L'éditorial du recteur



La loi du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école puis son décret d'application de 2006 instaurent le socle commun de connaissances et de compétences.

Depuis 2009 la mise en œuvre du livret personnel de compétences assure d'une part un suivi à destination des familles et d'autre part la validation du socle, indispensable à l'obtention du diplôme national du brevet.

Dès le début de cette mise en œuvre, le seul mot de "compétences" a posé problème, par sa polysémie et par des usages différents selon les disciplines ... pour celles qui les utilisaient.

À la suite du "cadre européen commun de référence pour les langues" (CECRL) puis du "cadre européen de qualification pour l'éducation tout au long de la vie", le socle français de 2006 défini sept compétences, inspirées des huit "compétences clés européennes".

Le décret de 2006 retient désormais une compétence comme un "ensemble de connaissances, de capacités et d'attitudes". Si le terme ne fait désormais plus débat, la mise en œuvre et surtout l'évaluation des compétences peinent à entrer dans les pratiques au quotidien et l'évaluation du socle, au travers du renseignement du livret personnel de compétences (LPC), connait des bonheurs différents selon les établissements, certains préférant pratiquer a minima alors que d'autres en ont profité pour enrichir leurs pratiques et dynamiser les équipes au service d'une meilleure réussite de tous et surtout des plus fragiles.

À ce titre j'ai demandé que soient organisées en janvier 2012 des réunions dans tous les bassins de l'académie, à l'initiative des directeurs académiques, regroupant les principaux de collèges, les proviseurs de lycée professionnels, les inspecteurs de l'orientation, les inspecteurs du premier degré, des IA-IPR et les deux pilotes du "groupe académique socle" dont j'avais demandé la constitution l'année précédente.

Des formateurs sont intervenus dans des établissements, à leur demande, afin d'accompagner les équipes déjà engagées ou initier l'engagement des autres. Ces interventions ont été plus ou moins bien reçues, selon l'investissement existant, en fonction de réelles difficultés d'appropriation d'un nouveau paradigme mais aussi parfois en fonction de postures idéologiques fortes face à ce qui pouvait être perçu comme une injonction institutionnelle et non comme une opportunité d'enrichissement des pratiques.

Le présent rapport est destiné à faire le bilan des échanges issus de ces rencontres ainsi que des retours des formateurs. Il propose quelques pistes afin que chaque établissement, avec ses spécificités, puisse faire preuve d'une réelle autonomie appuyée sur les meilleurs choix de mise en œuvre, dans le cadre légal qui précise que « la scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité. Le socle doit permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et de préparer à l'exercice de la citoyenneté ».

Le socle est ainsi réaffirmé dans le cadre de la refondation de l'école comme outil au service de la diminution des difficultés scolaires et de la continuité entre l'école et le collège, je fais confiance à toutes les équipes pour en assurer la mise en œuvre et l'évaluation, dès l'école, avec, à terme, une validation en classe de troisième. Le présent rapport sera sans doute une aide pour cela.

Le Recteur de l'Académie de Grenoble Chancelier des universités Olivier Audéoud

INTRODUCTION	3
PARTIE 1 : GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES ÉVALUATIONS DANS LE CADRE DES APPRENTISSAGES ET LA VALIDATION DU SOCLE	4
QUELQUES PRÉALABLES	4
LES ÉVALUATIONS	5
LES OUTILS DISPONIBLES ET LEUR USAGE "RAISONNABLE"	6
Notes ou pas notes ?	7
DES BULLETINS POUR COMMUNIQUER	8
PARTIE 2 : "GUIDE DE BONNES PRATIQUES" D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION DES	
COMPÉTENCES DU SOCLE COMMUN	9
Travailler des compétences :	9
ÉVALUER:	10
RENSEIGNER LE LPC:	10
VALIDER LE SOCLE (EN FIN DE TROISIÈME) :	11
FICHE 1: DES COMPÉTENCES, POUR QUOI ET COMMENT ?	12
FICHE 2: TRAVAILLER ET ÉVALUER LES COMPÉTENCES	14
FICHE 3: NOTES OU PAS NOTES ? ÉVITER LES CONFUSIONS	16
FICHE 4: LES OUTILS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION	17
FICHE 5 : ENRICHIR LES PRATIQUES	19
ANNEXE 1 : DE L'ÉVALUATION À LA VALIDATION	20
ANNEXE 2 : AVIS DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT CONCERNANT LE SOCLE ET SA MISE EN ŒUVRE	
ANNEXE 3 : UN EXEMPLE DE BULLETIN "SANS NOTE"	22
ANNEXE 4 : UN EXEMPLE DE BULLETIN PRENANT EN COMPTE COMPÉTENCES ET NOTES	24

Production disponible sur le site académique (juin 2013) :

http://www.ac-grenoble.fr/socle/file/guide-bonnes-pratiques-competences.pdf

Introduction

Le "groupe académique socle", coordonné par Liliane Menissier et Jean-Marc Simon, IA-IPR, a reçu du recteur mission d'accompagner et promouvoir la mise en œuvre de l'évaluation du socle de connaissances et compétences.

Le présent rapport est destiné à porter à la connaissance du recteur et des différents acteurs, l'état des lieux de cette mise en œuvre.

Les changements au printemps 2012 ont retardé la publication de ce rapport, dans l'attente de décisions majeures concernant son objet, le socle ... et le LPC qui en est l'outil de validation.

La version "simplifiée" du LPC, arrivée dans les établissements en mars 2013, laisse penser que le socle restera la "boussole" du collège. La nouvelle écriture du "socle de connaissances, de compétences et de culture" est attendue. Ce rapport semble donc toujours d'actualité. Il se veut également un "guide de bonnes pratiques" pour l'évaluation et le travail des compétences au sens large.

Ce rapport comprend deux parties :

- une première partie constituée d'un "guide d'accompagnement pour les évaluations dans le cadre des apprentissages et la validation du socle".
- une deuxième partie constituée d'un "guide de bonnes pratiques d'évaluation et de validation des compétences du socle commun". Ce dernier concerne la mise en œuvre de l'évaluation et de la validation du socle commun des connaissances et des compétences dans l'académie de Grenoble, tant au niveau des pratiques pédagogiques que de l'utilisation du Livret Personnel des Compétences et l'application numérique associée, le LPC.

Il a été élaboré à la suite des onze rencontres, organisées par les DASEN dans tous les bassins de l'académie au premier trimestre de l'année scolaire 2011-2012.

Cinq fiches ont été conçues dans le but de répondre, si possible, à la plupart des questions et inquiétudes.

Elles sont complémentaires des repères pour la mise en œuvre du livret personnel de compétences au collège disponibles sur le site Eduscol :

http://media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/97/5/ReperesLivretcompetences_145975.pdf

Partie 1 : Guide d'accompagnement pour les évaluations dans le cadre des apprentissages et la validation du socle.

Travailler
"dans le cadre
de la
validation du
socle" c'est
avant tout
planifier les
apprentissages

Travailler "dans le cadre de la validation du socle" c'est avant tout planifier les apprentissages, en mettant l'élève en activité lui permettant :

- la mémorisation de connaissances ;
- la **répétition**, par **entraînement**, de **procédures simples**, dont certains automatismes (tables de calcul, grammaire, méthodes de base...) qui correspondent à des items du socle ;
- la mobilisation et le transfert de ces acquis (connaissances et capacités) dans des tâches suffisamment ouvertes et complexes pour nécessiter l'implication de l'élève et la prise de décisions (attitudes).

C'est dans ces situations ouvertes et complexes que s'expriment et s'observent les compétences.

Quelques préalables

→ Une compétence :

- s'évalue de manière globale en situation complexe (oui non) permettant la mobilisation autonome de connaissances, capacités et attitudes;
- ne se réduit pas à la somme des **performances** dans les **opérations simples** qui la constituent, mais elle s'en nourrit ;
- est un "savoir-agir" qui nécessite action et prise de décision (autonomie, initiative).

Remarque : il conviendra de réfléchir à ce que chacun met derrière "travailler" et "évaluer" des compétences, évaluer "par" compétence et évaluer "des" compétences.

→ La notation

- les **notes** servent à positionner sur une **échelle** progressive de 0 à 20 alors qu'une **compétence** s'évalue de façon **binaire** (oui – non, maîtrisé – non maîtrisé...).

Remarque: on peut être tenté par la définition de "niveaux d'acquisition" (comme les "ceintures" de judo). Il est alors important de choisir une échelle à quatre niveaux pour éviter de bloquer l'élève dans la case "orange" ou "en cours d'acquisition".

Ce ne sont pas tant les notes qui posent problème que la façon souvent obscure et implicite dont elles sont attribuées et les moyennes ou moyennes de moyennes qui font disparaître les informations produites par les différentes opérations réalisées par l'élève en action. Les notes mesurent généralement la qualité d'un produit fini et non la façon dont il a été obtenu.

Une compétence ne se réduit pas à la somme des performances dans les opérations simples qui la

Les évaluations

[voir annexe 1 : de l'évaluation à la validation ...]

→ L'évaluation des compétences se réalise dans des situations complexes disciplinaires ou interdisciplinaires. Pour évaluer une compétence, il n'est ni nécessaire ni possible que la situation mobilise la totalité des items qui la constituent.

Exemples:

- O Des élèves écrivent un article pour le journal du collège, pour narrer un événement passé, puis pour annoncer le même événement à venir ...
- Un élève présente son stage de troisième ;
- Deux groupes de quatre élèves présentent à la classe l'un les volcans explosifs et l'autre les volcans à coulées de lave, en argumentant sur leur dangerosité;

o ...

Dans ces situations **on n'évalue que certaines compétences** déterminées à l'avance et éventuellement annoncées aux élèves.

Exemple : pour une <u>présentation orale des volcans explosifs</u>

- o la compétence 1 à l'occasion de **l'exposé** (audibilité, présence, prise en compte de l'auditoire; ...) et du résumé fourni à la classe (clarté, conformité grammaticale, complétude...);
- o la compétence 3 dans l'argumentation (pertinence, cohérence) ;
- o la compétence 4 dans l'usage des TICE lors de la **recherche documentaire**, de la production d'un **résumé au format texte** et d'une présentation en **diaporama** ;
- o la compétence 6 pour le respect des règles de travail en groupe ;
- o la compétence 7 pour **l'autonomie** (programmation, échéances,) ;

Cette <u>évaluation des compétences</u> se fait de manière <u>globale</u>, au regard des seules <u>exigences</u> du socle, <u>sans recherche de performance ni d'exhaustivité</u>. On évalue positivement les compétences pour tout élève qui "s'en sort globalement", même si c'est "à peu près", c'est-à-dire pour la <u>grande majorité</u>. On peut ainsi porter toute son attention sur les élèves qui ne maîtrisent pas certaines compétences.

À partir de cette même situation, on identifie les compétences qui ne sont pas évaluées positivement pour certains élèves (fonction diagnostique) ;

- On repère un ou deux items qui empêchent l'évaluation d'une compétence et on en garde la mémoire :
- On prévoit une remédiation, soit sous la forme d'une activité spécifique d'aide (PPRE...) soit à l'occasion d'une activité prochaine ciblée pour un groupe d'élèves présentant la même difficulté (individualisation au sein de la classe...);
- → Évaluation formative : les situations d'apprentissage ne peuvent et ne doivent pas être toutes complexes, car le temps à leur consacrer empêcherait la couverture de tout programme. Des situations guidées peuvent servir à travailler et évaluer séparément les connaissances et les capacités.

Exemples:

- o La saisie d'information à partir d'un graphique (= "lire un graphique") :
- o Calculer le périmètre et l'aire d'une forme géométrique simple ;
- Passer une phrase du passé au futur ... et l'inverse ;
- Travailler le tir au but (basketball, football...);
- Faire un schéma bilan fonctionnel;

o ..

L'évaluation des compétences se réalise dans des situations complexes disciplinaires ou interdisciplinaires

Cette évaluation des compétences se fait de manière globale, au regard des seules exigences du socle, sans recherche de performance ni d'exhaustivité.

Cette évaluation "fine et détaillée" correspond plutôt à de l'évaluation formative qu'à de l'évaluation de compétences (ou "par" compétences)

- En conséquence, l'accumulation des informations récoltées devrait tout autant servir à évaluer les compétences que les performances (disciplinaires), en rappelant que la maîtrise d'une compétence ne se résume à celle des items qui la constituent.
- L'élève peut réussir "plus ou moins bien" et cette évaluation peut être graduelle (éventuellement avec des notes).
- Les résultats attendus, sous la forme de critères de réussite ("j'ai réussi si ...") et d'indicateurs les décrivant, doivent être explicités afin que l'élève sache exactement ce qu'on attendait de lui, voire puisse décider s'il a réussi ou non (auto-évaluation).
- Cette explicitation peut se faire sous la forme de "mini-grilles" plus ou moins détaillées, mais compréhensibles par l'élève
- Cette évaluation fournit des informations sur les performances de l'élève dans la réalisation des tâches simples ... qui lui seront nécessaires, mais pas suffisantes, pour devenir autonome.
- O Cette évaluation participe à la formation et à l'entraînement : l'élève "fait des gammes".

Cette <u>évaluation formative</u> est obligatoirement <u>détaillée</u>, car elle doit être <u>explicite</u> pour l'élève. Elle peut utiliser les items du socle, éventuellement en les détaillant davantage, de façon à ce que l'élève y trouve la procédure ou l'opération simple à mettre en œuvre pour réussir. Elle correspond à une <u>information</u> vers celui qui apprend et lui seul. Elle ne sert pas à estimer une compétence, car elle <u>ne correspond pas à une "mobilisation", mais à une simple "mise en œuvre"</u>.

Remarque:

On peut déduire des informations pour une évaluation formative lors d'une évaluation des compétences, en s'appuyant sur certains éléments (connaissances, capacités ou attitudes) qui la constituent, mais on ne peut pas faire l'inverse, une compétence (action) n'étant pas la somme des éléments (opérations) qui la constituent.

<u>L'évaluation des compétences du socle n'oblige en aucun cas à renseigner tous les items des compétences du socle.</u>

Les outils disponibles et leur usage "raisonnable"

Des outils sont indispensables pour que l'évaluation soit porteuse d'information vers celui qui est évalué ou vers sa famille tout autant que vers l'institution.

- → <u>L'application LPC</u> (et les applications privées limitées aux items du livret qui peuvent ou non l'alimenter), nationale et obligatoire comme interface avec l'application OCEAN de gestion des résultats aux examens :
- permet de **stocker les renseignements au niveau des items et domaines**, sur les **quatre années** du collège et en prolongation en lycée professionnel ou structure d'apprentissage ;
- nécessite que ces **renseignements** soient **porteurs d'information collégiale** sur la maîtrise de chaque item renseigné ou de la compétence validée ;
- n'est renseignée pour les compétences qu'à partir de la fin de l'année de quatrième (sauf pour la compétence 2 qui peut commencer en fin de cinquième) ;
- permet de faire un "point d'étape" ou un "bilan intermédiaire" chaque année pour repérer les progrès ou au contraire des difficultés croissantes ou naissantes;
- n'est **pas un outil d'évaluation formative** permettant de suivre les résultats des performances de chaque élève, mais un outil de suivi de cet élève au niveau des compétences.

L'évaluation des compétences du socle n'oblige en aucun cas à renseigner tous les items des compétences

L'application LPC permet de stocker les renseignemen ts au niveau des items et domaines, sur les quatre années du collège

- → Les <u>applications de suivi des performances</u> (fichier Excel local, Sacoche, Cerise, Giibic...) réclamées par les enseignants, mais présentant le risque d'augmenter la charge de travail pour un objectif mal identifié, ne <u>servent pas à décider de la maîtrise d'une compétence par le calcul de pourcentages et l'utilisation de seuils, mais peuvent servir à :</u>
- **subdiviser**, si besoin, les items du socle et **adapter les formulations** pour les rendre plus opérationnelles auprès des élèves ;
- **accumuler** au jour le jour des **informations isolées** obtenues dans des situations qui peuvent être quidées ou ouvertes :
- élaborer des "mini-grilles" utilisables éventuellement en auto-évaluation, détaillant les indicateurs de réussite, renseignées par l'élève ou le professeur, et restant dans le classeur ;
- suivre l'évolution des **performances** dans la maîtrise des différentes opérations de base permettant leur réalisation.

Notes ou pas notes?

Une **note** mesure le taux de réalisation et de réussite d'une tâche, donc d'une **performance**.

Le système d'évaluation par notes, communément admis, pose néanmoins problème :

- o selon qu'elles s'appuient ou non sur des critères suffisamment explicites et détaillés ;
- par la notion de moyenne qui met sur un même plan des opérations très diverses, faisant appel à des connaissances ou des capacités ou des attitudes ou ayant été réalisées à des moments différents d'un apprentissage;
- par le calcul d'une moyenne de moyennes (facilitée par les logiciels de notation en établissement) qui n'a que peu de sens et masque de nombreuses compensations entre disciplines, mais qui est souvent mise en avant en conseil de classe et seule retenue par les familles.

À l'inverse de la notation chiffrée, **l'évaluation des compétences** conduit les familles et les professeurs à s'interroger sur la manière dont elle est réalisée. Elle oblige les enseignants à **expliciter leurs pratiques** (objectifs, exigences, critères d'évaluation...).

Une compétence n'est pas destinée à être évaluée par une note. On n'est pas "plus ou moins compétent», mais "plus ou moins performant dans la mise en œuvre d'une compétence". Pour la compétence, c'est oui ou non, sans possibilité d'hésiter, car on ne "donne" pas une compétence "à moitié". C'est comme un diplôme ou une attestation.

La validation d'une compétence n'a de sens que reliée à un niveau d'exigence, notamment le palier 3 pour les compétences du socle. **On n'est pas compétent dans l'absolu, mais dans un contexte donné**.

Les deux approches, par notation et par compétences, peuvent cohabiter dans la mesure où elles n'évaluent pas les mêmes choses, détail (disciplinaire) avec les notes et global avec les compétences. Mais il ne peut et ne doit pas y avoir de formules qui transforment une série de notes en une évaluation de compétence et il y a peu de sens à transformer une série d'évaluations de compétences en une note (même si cela se pratique parfois sous la contrainte d'un examen).

Ce n'est pas tant la note qui peut poser problème que le calcul d'une moyenne de moyennes qui n'a que peu de sens et masque de nombreuses compensations

On n'est pas compétent dans l'absolu, maís dans un contexte donné

Des bulletins pour communiquer

Le bulletin trimestriel est un compte rendu, une information vers l'élève, la famille et Le bulletin trimestriel est un compte rendu, une **information** vers l'élève, la famille et l'institution. C'est ce qui permettra de témoigner des **résultats** des apprentissages, mais aussi des **progrès**, ainsi que des **conseils** prodigués à destination de l'élève.

Il peut rendre compte des **performances disciplinaires** de la manière la plus explicite possible, éventuellement au travers de plusieurs notes dans des activités différentes de la discipline (cinq activités langagières des langues vivantes, écrit et oral du français, connaissances, raisonnement et capacités pratiques des sciences...).

Il peut intégrer des **compétences transversales** (maîtrise de la langue, autonomie, respect des règles de vie, esprit critique ou d'initiative...), dans une **partie commune non disciplinaire** renseignée de manière **collégiale.**

[voir ANNEXES 3 et 4]

Partie 2 : "Guide de bonnes pratiques" d'évaluation et de validation des compétences du socle commun

Ce guide concerne la mise en œuvre de l'évaluation et de la validation du socle commun des connaissances et des compétences dans l'académie de Grenoble, tant au niveau des pratiques pédagogiques que de l'utilisation du Livret Personnel des Compétences et l'application numérique associée, le LPC.

Il a été élaboré à la suite des onze **rencontres**, organisées dans tous les bassins de l'académie au premier trimestre de l'année scolaire 2011-2012 par et avec :

- le **DASEN** du département :
- les deux pilotes IA-IPR du groupe académique, Liliane Menissier et Jean-Marc Simon ;
- les principaux, directeurs de SEGPA, EREA, et proviseurs de LP;
- les IEN du premier degré des circonscriptions ;
- des IA-IPR.

Ces rencontres ont permis de récolter les **avis**, **espoirs et inquiétudes** des responsables de la mise en œuvre de l'évaluation des compétences et, au final, de la validation du socle.

Des **points forts**, servant d'appui, et des **points faibles**, ancrant les difficultés, ont été exprimés et décrits, tout en mettant en évidence des "**points d'appui** pour avancer"

[voir annexes 2 et 3]

Cinq fiches ont été élaborées, à partir des avis des chefs d'établissement et inspecteurs (annexe 2) et des réflexions autour du socle et de l'évaluation des compétences menées lors de ces réunions dans le but de répondre, si possible, à la plupart des guestions et inquiétudes.

De l'expérience acquise par l'observation des pratiques dans différents établissements et différentes situations on peut tirer quelques idées génériques ("fondamentaux" ? "principes" ?) qu'on peut qualifier de "bonnes pratiques" car compatibles avec la mise en œuvre d'une pédagogie liée au socle commun et aux compétences.

Travailler des compétences :

C'est travailler en tâches complexes en laissant une marge importante de décision et d'autonomie à l'élève, seul ou en (petit) groupe. Cela peut se pratiquer à l'occasion de tout projet, dans la classe ou hors de la classe, qui implique l'élève en tant qu'acteur et pas seulement en tant que simple exécutant.

C'est laisser l'élève "essayer avant de réussir", en acceptant le risque qu'il ne réussisse que partiellement ou maladroitement ce qui était demandé.

C'est (en profiter pour) **observer** la mise en œuvre de capacités et attitudes (des sept compétences), en particulier celles qui ne sont pas le cœur des apprentissages de la discipline, puisqu'une compétence est une mobilisation dans un **contexte nouveau.**

Travailler des compétences c'est travailler en tâches complexes en laissant une marge importante de décision et d'autonomie

Évaluer les compétences du socle c'est impliquer toutes les disciplines, autant que faire se peut, dans le travail et l'évaluation de toutes les compétences

Évaluer des performances C'est mesurer, éventuellement par une note chíffrée

Renseigner le LPC n'est ne pas répartir les items dans les disciplines, mais plutôt les

Évaluer:

→ Évaluer les compétences du socle :

C'est mettre en œuvre des situations complexes (voir 1 ci-dessus).

C'est identifier, dans le champ de ce qui est évaluable, **trois ou quatre items** (capacités et/ou attitudes) issus des **sept compétences**, qui seront effectivement évalués.

C'est penser aux **attitudes** (autonomie, initiative, respect des règles...) et aux **compétences transversales** (maîtrise de la langue, compétence 7...).

C'est ne pas s'en tenir à la seule compétence correspondant aux enseignements de la discipline, au contraire, puisque ces derniers peuvent être évalués de façon "classique", en performance.

C'est impliquer toutes les disciplines, autant que faire se peut, dans le travail et l'évaluation de toutes les compétences, surtout en tant que non-spécialistes, puisqu'une compétence correspond à la mobilisation, dans des contextes variés, des acquis de tous les apprentissages, scolaires ou non.

→ Évaluer des performances en travaillant des compétences :

C'est **identifier**, au sein de ce que l'élève va mettre en œuvre pour réaliser une tâche complexe (connaissances, capacités et attitudes), une activité spécifique de la **discipline**.

C'est **mesurer**, éventuellement par une **note chiffrée**, la **performance** liée à cet apprentissage spécifique de la discipline (notamment pour les connaissances).

C'est **annoncer** en début de travail que cette activité particulière de la tâche sera notée (contrat).

Exemples:

- dans un texte littéraire, on pourra noter l'orthographe et la grammaire alors que ce ne sera pas le cas dans un texte de narration de recherche en mathématiques ... même si les erreurs seront signalées pour qu'elles soient corrigées.
- Dans une recherche sur les conditions de croissance des végétaux en SVT on pourra noter la réalisation d'un graphique de croissance d'une plante placée dans différentes conditions du milieu.

Renseigner le LPC:

C'est travailler les compétences du socle (voir 1 ci-dessus).

C'est **stocker** les informations (capacités et attitudes) glanées **au jour le jour** à l'occasion des situations, si possible complexes, mais pas seulement (voir 2 ci-dessus).

C'est **renseigner** une fois par an les items et les domaines (depuis 2013) jugés **suffisamment souvent maîtrisés** ... avec les exigences du palier 3 (qui ne sont pas celles des programmes).

C'est ne pas répartir les items dans les disciplines, mais plutôt les disciplines dans les items. Il est important que plusieurs disciplines (trois ?) prennent en charge le renseignement, une fois par an sur les quatre années du collège, sans que cela empêche les autres disciplines d'en faire autant.

Valider le socle (en fin de troisième) :

C'est **renseigner** les **items** ou les **domaines** du LPC par toutes les **disciplines** qui peuvent **émettre un avis** (sans être expert), car ayant mobilisé plusieurs fois ces capacités ou attitudes pendant l'année (voir 3 ci-dessus).

C'est mutualiser les avis en concertation, pour décider collégialement de la validation (en fait, plutôt la non-validation) de chaque compétence.

- o compensation possible au niveau des items et des domaines ;
- validation possible d'une compétence sans exhaustivité concernant les items et les domaines qui la constituent.;
- pas de compensation au niveau des compétences : validation du socle si et seulement si toutes les compétences sont validées.

Valider le socle c'est C'est mutualiser les avis en concertation, pour décider collégialement de la validation (en fait, plutôt la nonvalidation) de chaque compétence.

FICHE 1 : Des compétences pour quoi faire ?

FICHE 2 : Travailler et évaluer les compétences (en tâche complexe)

FICHE 3 : Notes ou pas notes ? Éviter les confusions ...

FICHE 4 : Des outils d'évaluation, de validation et de communication ? Rester raisonnable ...

FICHE 5 : Enrichir les pratiques vers davantage de personnalisation

FICHE 1: DES COMPÉTENCES, POUR QUOI ET COMMENT?

EFFETS ESCOMPTÉS

- Le travail des compétences fournit l'occasion de valider la maîtrise des acquis.
- L'élève est vu davantage dans sa globalité avant qu'on détaille ce qu'il sait faire.
- Les attitudes, souvent estimées implicitement, sont prises en compte au même titre que les capacités et connaissances.
- Certains élèves, peu scolaires, trouvent à exprimer des aptitudes dans des tâches qui leur laissent et leur demandent davantage d'autonomie et d'initiative. Les élèves scolaires, au contraire, travaillent leurs attitudes et apprennent à proposer et construire une réponse dont ils ne sont pas certains, sans avoir à seulement réciter ou reproduire.
- On fait le pari que le défi lancé par une tâche complexe motivera l'élève pour travailler les procédures simples lui permettant de mieux réussir la prochaine fois. Des aides sont apportées afin de surmonter la difficulté sans la gommer.

MODALITÉS SOUHAITÉES

- L'approche par **compétences**, en situations complexes, si possible "inédites", ne doit en aucun cas se substituer au travail d'apprentissage des **automatismes simples** et des procédures de base. Ces dernières sont nécessaires puisqu'il s'agit de les mobiliser. Il faut donc ajouter des recherches en situations ouvertes aux apprentissages "classiques".
- Ceci n'est pas aussi chronophage qu'il y parait, au final, dans la mesure où dans une situation ouverte l'élève doit mettre en œuvre des procédures de base, ce qui participe aux apprentissages, permet de leur donner du sens et de les consolider. D'où un gain de temps dans les phases de mise en place des automatismes.
- Ne pas "construire la compétence" par addition, mais plutôt "déconstruire l'échec" par l'identification de ce qui n'a pas permis la réussite globale.
- Dans le cadre de la maîtrise d'une compétence, on ne s'intéresse pas à la façon dont s'y est pris celui qui a réussi "au niveau des exigences fixées" (palier 3 pour le socle), mais à ce qui a "bloqué" celui qui n'a pas réussi, dans une situation particulière, ouverte, complexe et contextualisée.
- Le travail des items séparément, indispensable, constitue l'apprentissage des automatismes et non une approche par compétences qui doit en rechercher la mobilisation ou le transfert (en dehors de la discipline d'apprentissage notamment).
- L'évaluation d'une compétence est une activité experte qui engage celui qui évalue à prendre une décision en terme binaire de "maîtrisé" ou "non maîtrisé".
- L'existence ou l'élaboration de critères et indicateurs partagés permet l'équité et le partage des exigences.
- Élaborer souvent des grilles permet de le faire de plus en plus rapidement et de mieux en mieux.
- Élaborer les grilles de façon collégiale augmente le consensus sur les critères et les indicateurs et favorise la construction d'une culture commune.
- S'appuyer sur le fait que les sept "compétences" (ex-piliers) sont des repères acceptés et partagés par tous, au moins au niveau européen et que les items, même discutables, présentent au moins l'avantage d'être utilisables et partageables par tous.

POINTS D'APPUI

- Une <u>définition</u> commune faisant consensus : on convient d'appeler compétence une mobilisation de connaissances, capacités et attitudes dans le cadre d'une situation (proche du quotidien autant que possible).
- Une terminologie :

référentiel : décrit les exigences

descripteurs, ou observables : désignent ce qui doit être mesuré ou apprécié

indicateurs : caractérisent ce qui dans une réponse permettra de conclure ou non à sa réussite

critères: explicitent les qualités attendues (pertinence, cohérence, complétude, exactitude, lisibilité...).

Niveaux d'exigence : fixent les seuils à atteindre pour chaque palier

- Dans une situation ouverte, une compétence ne désigne pas une action compliquée*, mais complexe**, chacun de ses éléments étant en soi relativement simple en fonction des exigences.
- L'acquisition d'une compétence doit répondre une mobilisation efficace et cohérente passant nécessairement par un apprentissage.
- Valider une compétence, c'est s'intéresser au résultat et non au détail.

Quand on s'intéresse au détail de ce qu'a fait l'élève, on fait du diagnostic en vue d'une remédiation. Il s'agit alors d'apprentissage de procédures et non de validation de compétence. Il faut éviter la confusion au risque de "construire par empilement".

- * complicare = plier : est compliqué ce qui est difficile à comprendre, caché
- **complexus = embrasser, englober : réalité globale composée de plusieurs éléments

POINTS DE RÉSISTANCES

- Les 7 compétences du socle (ex piliers) ne sont pas exprimées comme de "vraies" compétences, ce qui peut alimenter les confusions et légitimer les oppositions. Ce sont en fait des "méga-compétences".
- La tendance est forte d'accumuler, isolément, des connaissances, capacités et attitudes en croyant évaluer la maîtrise d'une compétence alors qu'il s'agit de l'addition de réussites ou échecs à des "procédures simples" mises en œuvre séparément.
- Il risque d'en découler la recherche d'un éventuel "pourcentage de réussite" (score) à chacun des items d'une compétence pour décider de la maîtrise de cet item, puis de cette compétence.
- La recherche du détail pour chacune des procédures simples fait perdre le sens général de la résolution du problème.
- À l'opposé, il y a risque d'estimer "à la louche" sans explicitation des critères et indicateurs donc sans possibilité d'appropriation par l'élève.
- Il y a confusion ainsi entre compétence et performances, la compétence s'estimant globalement au niveau d'une tâche complexe alors que la performance se mesure isolément (notes éventuelles) au niveau d'une procédure simple (capacité, connaissance ou attitude).
- Le rejet du socle provient souvent de la confusion entre l'apprentissage des procédures et le travail des compétences, deux exigences des programmes.
- On a pu regretter que les domaines, niveaux opérationnels, ne soient pas des niveaux de renseignement. C'est désormais le cas dans la version 2013.

FICHE 2 : TRAVAILLER ET ÉVALUER LES COMPÉTENCES

EFFETS ESCOMPTÉS

- Utiliser cette notion transversale pour faire échanger les acteurs pédagogiques. Définir la conception de chaque discipline concernant la notion de tâche complexe permet de poser les bases de l'interdisciplinarité.
- Pour l'élève :
 - o Le travail sur des tâches complexes est plus intéressant et motivant.
 - Il est acteur et non seulement exécutant.
 - La mise en évidence qu'il réussit parfois, même partiellement, peut l'encourager à progresser et ainsi éviter le « décrochage » par perte d'estime de soi
 - o II identifie mieux ses points forts et ses points faibles.
 - Les compétences prenant du sens à travers divers domaines permettent une meilleure motivation dans l'apprentissage de ce qui doit être acquis.
 - o Les attitudes sont prises en compte, et pas seulement de manière négative.

MODALITÉS SOUHAITÉES

Lors de la conception :

- Rechercher une harmonisation entre les disciplines.
- Ne pas s'en tenir aux seuls projets ambitieux sur l'année ou une partie de l'année.
- Utiliser toute tâche suffisamment ouverte, même disciplinaire, qui laisse le choix des ressources mobilisées et une liberté relative dans la démarche.
- Ne pas remplacer l'apprentissage des "bases" ou les "apprentissages de base", mais ajouter leur mobilisation lors d'une résolution de tâche complexe.

Lors de la mise en œuvre :

- Passer du "face à face" au "côte à côte".
- Ne pas attendre que les élèves aient été théoriquement équipés de tout ce dont ils ont besoin avant de leur proposer des tâches complexes.
- Accepter les règles de base de mise en œuvre d'une tâche complexe :
 - Ne pas intervenir pendant un temps initial incompressible d'au moins 10 minutes de prise de contact avec le contexte.
 - Accepter et prendre en compte les errements et les impasses, en en conservant la trace dans des narrations ou des comptes rendus personnels, et ne pas réorienter systématiquement et trop tôt.
 - Accepter que tous ne fassent pas tout. La personnalisation entraîne des différences, images de l'hétérogénéité du groupe. Certains ne termineront pas alors que d'autres auront besoin "d'aller plus loin". (accompagnement personnalisé).
 - o Prévoir et mettre en place des aides qui laissent de l'autonomie à l'élève.
- Accepter de "faire un peu moins pour faire un peu mieux".

Lors de l'évaluation :

- Mettre en évidence d'une part les difficultés de chacun, afin de les travailler davantage et de manière ciblée et d'autre part les réussites afin de les exploiter pour motiver et valoriser.
- En tâche complexe, accorder **autant d'attention à la démarche qu'au résultat**, d'où la nécessité d'une trace de cette démarche et des essais infructueux ("narration de recherche").
- Bien distinguer :
 - o l'évaluation formative, en cours d'apprentissage, lors de réalisation de tâches ou procédures simples

- et automatisables par la répétition, qui restent toujours les mêmes en toute situation (faire une multiplication, accorder un verbe ou un participe passé, saisir des informations, décrire...);
- l'évaluation d'une compétence, en situation, à partir d'une tâche complexe nécessitant une prise de décision et conduisant à une diversité des procédures mobilisées et de leur enchaînement (adapter son écrit en fonction du destinataire et de l'effet recherché, exploiter les résultats d'une mesure, mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité...);
- o Des usages différents des mêmes outils (items, indicateurs, critères...).

POINTS D'APPUI

- La notion de tâche complexe est bien admise comme situation "ouverte et inédite" favorable au travail et indispensable à l'évaluation d'une compétence.
- Nécessité de travailler les fondamentaux ("bases") et les automatismes.
- On peut réussir globalement sans avoir été performant dans toutes les étapes. Ce sont les exigences (paliers du socle) qui permettent de statuer sur la réussite globale malgré les maladresses de détail.
- Lorsqu'on s'intéresse à ces maladresses, on quitte le champ des compétences pour entrer dans celui de l'apprentissage des procédures, du diagnostic et de la remédiation.

POINTS DE RÉSISTANCES

Lors de la conception :

- Toutes les disciplines ne définissent pas de la même façon une tâche complexe.
- Tous les **professeurs d'une équipe pédagogique** ne la définissent pas non plus tous de la même façon.
- Les professeurs ne sont pas tous convaincus de l'intérêt de ce travail en tâche complexe
- Les tâches proposées sont plus ou moins complexes et ambitieuses :
 - o Projet long: IDD, histoire des arts, stage de troisième...).
 - Projet court ou très court : pendant une séance, avec une seule question ouverte (et non plusieurs questions en cascade) laissant l'élève, souvent en petit groupe, choisir un cheminement et une démarche de résolution.
- Une tâche complexe est par définition contextualisée. Les activités qui la composent, et qui nécessitent plusieurs opérations mentales, comme "s'informer" ou "décrire" ou "faire une multiplication", pour complexes qu'elles soient, ne constituent pas des "tâches" complexes.

Lors de la mise en œuvre :

- Crainte de l'imprévu et de l'incertitude.
- Crainte des professeurs devant le caractère **chronophage** d'une tâche complexe ... à la place de laquelle ils pourraient "faire plusieurs exercices".
- Nouvelle posture de l'enseignant qui ne transmet plus, mais accompagne.
- Volonté d'attendre que les élèves soient capables et équipés avant de leur proposer des tâches complexes.

Lors de l'évaluation :

• Confusion entre d'une part réussite d'une tâche complexe et évaluation positive des compétences associées et d'autre part, réussite à toutes les procédures (items pour le socle) qui la constituent.

FICHE 3 : NOTES OU PAS NOTES ? ÉVITER LES CONFUSIONS ...

EFFETS ESCOMPTÉS

- Les **notes** permettent de **mesurer les performances** dans des tâches automatiques simples dont la maîtrise est indispensable pour la maîtrise des compétences.
- Les notes peuvent rendre compte du **travail personnel** de l'élève, notamment de mémorisation et d'entraînement par répétition.
- Les notes sont des outils efficaces d'évaluation si on en connaît les limites et si elles sont explicitées et signifiantes.
- L'évaluation des items (capacités et attitudes surtout) permet à l'élève d'identifier les domaines où il peut ou a pu progresser.
- C'est **moins dévalorisant** que des notes qui risquent de le situer parmi les autres sans réellement lui montrer ce qu'il doit ou peut faire pour progresser.

MODALITÉS SOUHAITÉES

- Objectiver les notes par des barèmes ou des grilles de correction suffisamment explicites et claires pour permettre « l'autonotation ».
- Considérer la **note** non plus comme un **objectif**, mais comme un **indicateur** de réussite pour engager la remédiation.
- Renseigner une **grille de suivi** des évaluations, disponible et accessible aux différents acteurs, notamment en ligne (ENT).
- Ne pas réduire l'évaluation au seul résultat, mais prendre également en compte la démarche et les attitudes : une compétence s'observe et s'évalue "en action" (savoir agir).
- Mettre en place des bulletins "mixtes" prenant en compte les performances disciplinaires (aussi explicites que possible), éventuellement par des notes, et des compétences, notamment transversales (comme la maîtrise de la langue, les comportements et attitudes correspondant au métier de l'élève).

(Voir annexes 3 et 4)

POINTS D'APPUI

- **Noter** est une obligation institutionnelle ; le brevet fait appel à un contrôle continu basé sur des notes, des épreuves finales notées, une note de vie scolaire et une note d'histoire des Arts.
- Évaluer des compétences et noter sont des actions complémentaires et non opposées parce qu'elles ne s'intéressent pas aux mêmes choses :
 - O Une **note** mesure une **performance**. Elle est pertinente pour évaluer la réalisation d'une procédure simple (par exemple nombre de réussites dans un temps donné) ; elle permet de **classer**.
 - La réalisation d'une tâche complexe, donc la maîtrise d'une compétence, s'évalue de manière binaire, en "oui ou non".

POINTS DE RÉSISTANCES

- Confondre **performance** (notes éventuelles) et **compétence** (maîtrise ou non).
- Risque de réduire l'implication des élèves en supprimant les notes surtout lorsqu'ils n'en ont pas l'habitude.
- Confondre communication vers l'élève (forcément détaillée) et vers l'institution ou la famille (forcément synthétique) et produire des bulletins qui ne communiquent plus, car trop détaillés avec des "items" trop nombreux (souvent abusivement nommés "compétences").

FICHE 4 : LES OUTILS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

EFFETS ESCOMPTÉS

- Pour les élèves fragiles ou en difficulté, il est important de partager les avis, notamment sur les items et compétences transversales, pour trouver collectivement les angles de remédiation.
- Le LPC favorise la communication entre le collège et le lycée : le détail des réussites et échecs est intéressant pour orienter les remédiations et pour les élèves qui ne valideraient une compétence, car dans ce cas on doit indiquer les items maîtrisés.
- Un outil de suivi des évaluations facile d'usage, raisonnable et accessible en ligne (Pronote, Sacoche, ...)
 associé au LPC est utilisable. Il implique l'élève et sa famille, et permet à l'enseignant un suivi des
 apprentissages "de base". Il peut servir d'aide à la décision pour renseigner les items du LPC, mais c'est
 davantage un outil de suivi des apprentissages que des compétences.

MODALITÉS SOUHAITÉES

- Utiliser des outils permettant l'accès en ligne pour impliquer élèves et familles dans la démarche.
- Pour chaque item, s'assurer qu'au moins deux ou trois disciplines en assureront le renseignement après prise d'informations auprès des autres disciplines.
- Valider le plus tard possible, à la fin des apprentissages, donc essentiellement en troisième. La maîtrise peut être actée, au niveau du palier 3, pour la majorité des élèves.
- Établir des "bilans intermédiaires", pour chaque item et/ou compétence et pour chaque discipline, chaque année, dès la sixième.
- Utiliser les évaluations (réussites et échecs) de tâches simples (items) qui ont été mémorisées et collectées, comme jalons des apprentissages, pour tout projet de remédiation et pour interagir avec l'élève.
- Travailler les **procédures et automatismes** pour eux-mêmes, car de nombreux échecs en tâches simples rendent plus difficile la maîtrise d'une compétence v faisant référence.
- Pour les compétences, aborder la maîtrise de façon plus globale avant de passer à l'analyse des réussites et échecs pour ceux qui risquent de ne pas être validés, mais aussi pour rendre plus performants ceux qui sont déjà compétents (au palier 3).
- Éviter "acquis, non acquis et en cours d'acquisition" à cause de leur caractère définitif (rien n'est jamais acquis !) et préférer des termes comme "maîtrisés" (jamais, parfois, souvent, toujours).
- Prévoir une façon explicite de signifier une **maîtrise dans une situation** moins guidée, plus complexe, de **mise** en œuvre non explicitement demandée ("mobilisée en contexte" ou "maîtrisé en situation").
- Pour éviter la dispersion et l'épuisement (« l'évaluationnite ») à chaque évaluation, il est possible et raisonnable de choisir quelques capacités et/ou attitudes et/ou connaissances (moins de cinq), annoncées aux élèves en début de tâche, de ne faire porter le regard que sur les élèves fragiles dans les domaines choisis, pour jalonner des progrès.
- Privilégier l'auto-évaluation et l'auto-notation grâce à des grilles détaillées et explicites ("j'ai réussi si ...").
- Distinguer les outils de suivi suivant leur destinataire : pour l'élève, détailler les items, jusqu'à les subdiviser, dans des "mini-grilles" qu'il doit pouvoir utiliser seul, donc avec des indicateurs et des descripteurs de réussite (auto-évaluation) ; pour la famille prévoir un accès en ligne à ces résultats (voir plus haut), mais qui lui indique simplement pour chaque compétence et item, s'ils sont maîtrisés ou non, de manière tout à fait globale. Utiliser les domaines, qui sont désormais des niveaux de validation du socle au niveau du LPC, comme niveaux fonctionnels d'information.
- Prévoir des **bulletins** qui font apparaître une part d'évaluation de capacités, notamment transversales, comme les attitudes et comportements des C6 et C7, mais aussi certaines de la maîtrise de la langue C1.

POINTS D'APPUI

- Les validations sont collégiales, mais pratiquement c'est le professeur principal qui, après consultation, valide les compétences. Le socle est validé par le chef d'établissement.
- Le LPC doit être renseigné en ligne et il suit l'élève au cours de sa scolarité.
- On "évalue" souvent, pour "donner de la valeur" à ce qui est observé et on "valide" au final, en s'appuyant sur les évaluations. La validation est une décision experte (un avis par discipline).
- Le suivi des réussites et des échecs relève de **l'évaluation formative**. Elle intéresse l'élève et le professeur, pour jalonner les apprentissages "de base" (on fait des gammes).
- Une situation, si possible complexe, présente de **multiples observables** ... et c'est ce qui fait son intérêt : connaissances, capacités et attitudes.
- Nécessité d'une information des parents sur les modalités d'évaluation, dans leur diversité et leurs objectifs différents.

POINTS DE RÉSISTANCES

- Chaque élève est pris en charge par une dizaine de professeurs qui n'ont pas l'habitude, sur l'évaluation, de se concerter.
- L'accès au LPC est techniquement difficile.
- Tendance à vouloir répartir les items entre les disciplines (comme pour le B2i au début) ce qui est contraire à l'idée même de compétence.
- Tendance à vouloir fixer un pourcentage de réussite à des tâches simples et des procédures, ce qui satisfait une fausse idée de rigueur quantitative.
- L'appui sur un outil de suivi des apprentissages comporte le risque de ne pas discerner ce qui a été réussi en situation de mobilisation complexe et "d'empiler".
- Tension et confusion, car les **mêmes outils** (items) sont utilisés à des **fins différentes** : évaluation formative/évaluation des compétences; communication à l'élève/aux familles.
- Risque pour les professeurs qui veulent "bien faire" de vouloir "tout faire", tout observer au risque de ne plus faire que cela et de ne rien voir globalement (risque important "d'usines à cases" et de "batailles navales").
- Risque que les parents, dont la note reste souvent le seul critère de qualité du travail effectué, ne comprennent pas ce mode d'évaluation auquel ils n'ont jamais été soumis et qu'ils s'en désintéressent.

FICHE 5: ENRICHIR LES PRATIQUES

EFFETS ESCOMPTÉS

- Un repérage plus précis et fréquent des difficultés individuelles face aux procédures de base en situation de mobilisation.
- Une plus grande **motivation** à travailler les procédures manquantes pour réussir des tâches complexes.
- On s'intéresse précisément à ce que l'élève sait, ce qu'il apprend et ce dont il a besoin, de façon personnalisée et en termes de mobilisation.
- L'élève apprend davantage à **son rythme**, en fonction de **ses difficultés** personnelles, dans **la mobilisation** et pas seulement la restitution ou la répétition.
- Les activités "hors discipline" motivent, valorisent et incitent à l'autonomie et l'initiative.

MODALITÉS SOUHAITÉES

- Valoriser les réussites autant que les échecs, en performances comme en compétences afin de faire reculer le décrochage, fruit souvent d'échecs répétés et de perte d'estime de soi.
- Faire en sorte que l'élève "essaie avant de réussir", avec narration de ses recherches, tentatives et essais.
- Le **travail en équipe** clarifie l'évaluation, qui n'est plus identifiée comme un acte isolé et personnel, mais une activité partagée et collective.
- L'explicitation de quelques observables permet d'orienter l'évaluation sur quelques items choisis et annoncés.
- Les PPRE sont choisis et proposés en fonction des difficultés identifiées et réalisés en groupes de besoins semblables.
- Chaque action nécessitant un investissement et une implication de la part de l'élève peut fournir des éléments d'évaluation, notamment en termes d'attitudes.

POINTS D'APPUI

- Des modifications au sein du collège :
 - o approche plus positive de l'élève ;
 - o travail d'équipe plus fréquent, en discipline, mais aussi en équipe pédagogique d'une classe ;
 - o davantage d'échanges (pédagogiques) en salle des professeurs.
- Des modifications en classe, déclarées par les professeurs et (parfois) observées en inspection
 - o meilleur repérage des difficultés en fonction des items ;
 - des PPRE mieux objectivés.
- Les actions "périscolaires" commencent à être envisagées pour l'évaluation du socle. L'élève y mobilise ses acquis, notamment en capacités et attitudes. C'est un point d'appui pour les contrats d'objectifs.

POINTS DE RÉSISTANCES

- Une **nouvelle posture** de l'enseignant pas toujours facile à acquérir.
- La pratique des tâches complexes se développe et leur bien-fondé pédagogique semble acquis, même si on ne connait pas toujours la façon dont elles sont mises en œuvre. Les rapports d'inspection en font de plus en plus état.
- Des évaluations qui ont davantage tendance à repérer les échecs plutôt que faire un bilan de ce qui est acquis et de ce qui reste à acquérir.
- Manque de temps pour le travail collaboratif disciplinaire ou interdisciplinaire.
- Des activités "extra-disciplinaires" (éducatives, culturelles; ...) encore, souvent peu exploitées, même si les contrats d'objectifs sont l'occasion d'associer différents partenaires qui pourraient en profiter pour évaluer certaines compétences, dont les plus transversales.

Évaluations

Les évaluations sont spécifiques de la discipline et de la pratique de l'enseignant.

Elles ne sont **communiquées** de façon détaillée qu'à **l'élève** et de façon synthétique à **sa famille**

L'évaluation se mène à partir :

- des devoirs écrits dédiés aux programmes et notés
- des **situations de classe** plus ou moins guidées et des tâches simples ou complexes
- "de l'oral"
- de toute situation pédagogique extérieure à la classe
- ... avec des grilles qui explicitent critères et indicateurs de réussite

Le professeur :

- enseigne et évalue ses élèves, sur le programme et/ou sur le socle
- mène les apprentissages disciplinaires et transversaux
- suit les résultats de l'élève sur des objectifs aussi fins et fragmentés que le nécessite l'enseignement
- peut noter des performances et/ou évaluer des compétences et items de façon globale

Les évaluations peuvent être stockées :

- dans des grilles "papier" ou dans des applications numériques permettant éventuellement de subdiviser les items
- en évitant le risque d'une "itémisation" déraisonnable ("usine à cases")
- sous forme de notes et/ou de signes plus ou moins binaires (oui/non, +/-, smileys, A:B:C/...)
- sans être partagées (usage unique du professeur)

[D'après l'académie d'Orléans-Tours]

Renseignements

Validation

Le renseignement des items porte sur une seule année et n'engage qu'une seule discipline.

La validation porte sur les quatre années et engage toutes les disciplines.

Le renseignement d'un item est :

- **définitif pour l'année** en cours
- indépendant du renseignement porté pour le même élève sur le même item :
 - au cours des années antérieures ou ultérieures
 - sur l'année en cours par d'autres disciplines.

La validation d'une compétence :

- est définitive ("on ne revient pas dessus") à un moment du cursus pour un niveau d'exigences donné (palier)
- s'appuie sur les renseignements portés par l'ensemble des disciplines durant les 4 années du collège.

Le professeur :

- globalise son évaluation
- prend la décision de renseigner, ou non, les items qu'il a choisis
- atteste ainsi que, dans le cadre des activités menées, l'élève maîtrise l'item
- évalue aussi des items des compétences qui ne sont pas directement liées à sa discipline, en particulier les attitudes ...

L'équipe pédagogique :

 prend la décision de validation ou non des compétences

Le professeur principal

(ou un professeur délégué) :

- reporte dans le LPC la décision de l'équipe

Le chef d'établissement :

 valide ou non le socle commun des connaissances et des compétences.

Les renseignements sont consignés dans l'application LPC :

- à raison d'un par discipline, par an et par item
- par **chaque discipline** pour tous les items qui l'intéressent et la concernent
- par au moins deux ou trois disciplines responsables d'un renseignement par an (sans que cela puisse exclure les autres).

La validation de chacune des 7 compétences et la validation globale du socle sont consignées dans l'application LPC :

- à raison d'une validation par compétence
- le plus tard possible (fin 4^{ème}, 3^{ème})
- en **fin de 3^{ème} pour le socle** (DNB)

ANNEXE 2 : avis des chefs d'établissement concernant le socle et sa mise en œuvre

Objectif visé:

Travailler autrement
Autre regard sur l'élève, "en positif"
Donner du sens
Réduire l'échec scolaire

Environnement favorable

Cadre institutionnel

Une loi
Des textes officiels, des
références et des outils
Une validation obligatoire pour
le DNB, pluridisciplinaire, par
l'équipe pédagogique et la vie
scolaire

Les évaluations nationales Compétences transversales

Ressources humaines, accompagnement

Le professionnalisme des enseignants L'accompagnement par les corps d'inspection Liaisons école - collège Stages d'établissement

Pratiques pédagogiques existantes

Démarches de projets dans le cadre de dispositifs : IDD, DP3, HDA, Disciplines qui "ont de l'avance" ... Les pratiques d'enseignement et l'autonomie des élèves acquise dans le premier degré

Outils

Des outils de suivi des évaluations (SACoche, logiciels de vie scolaire, tableur maison, ...), et de consultation en ligne

Forces

Valider de manière pluridisciplinaire
en équipe pédagogique
Admettre la notion de tâches complexes
Expliciter les attendus et observables
Organiser des "devoirs communs"
Partager les responsabilités entre les disciplines
Contextualiser, concevoir des scénarios
interdisciplinaires qui donnent du sens aux
apprentissages
S'intéresser d'abord aux élèves les plus fragiles
Se former
Établir un diagnostic partagé pour orienter la
remédiation
Utiliser les dispositifs d'aide et
d'accompagnement personnalisé, d'aide aux

devoirs, ...

défavorable Inquiétudes face au

Environnement

Inquiétudes face au changement

Travail supplémentaire nécessaire et besoin de formation Outils à produire "quel intérêt si tout le monde a le socle ?", "à quoi bon donner son avis si on n'en tient pas compte ?". Implication variable des acteurs Difficulté de concertation

Communication brouillée

Institution pas toujours très "lisible" ni explicite Informations aux familles difficiles (consultation en ligne?) Articulation compétences / programmes peu claire Mise en route tardive

Des lourdeurs ...

Notion de compétence encore mal comprise Évaluation concentrée sur la troisième Évaluation trop "pointilliste" et trop centrée sur la discipline Focalisation sur les performances

disciplinaires et l'apprentissage des procédures "de base" Exigences du socle mal intégrées ("trop facile")

Mauvaise perception de la complémentarité notes-compétences

Les mêmes méthodes et attendus pour tous



ANNEXE 3 : un exemple de bulletin "sans note" (collège Jules Valles)

Num: Conjugatives commune Numicial Numacial Numicial Numicial Numicial Numicial Numicial N	8	Bilan des compétences du troisième trimestre	s du troisième	trimest	ģ								
Statistical content of the content	Nom:			Collège J	ıles Vallè	S			Art plastique	•	•	•	:
Niction of a control of a contr	Prénom:			38 602 F	ontaine				n travail en infographie et enregistrer ses données				
									Jn travail en volume				
Control a couple Control a c	Compétences comm	unes aux matières							e vocabulaire noté dans le livret d'arts plastiques	Н		Ц	
Angle Angl	•	•	•					ils pour progresser					
Add Acts Locate	Non acquise	En cours d'acquisition	Acqui	şe	Solide	nent acqui:							
	Maîtriser la langue française Prendre la parole de façon adaptée, respectant celle d'autrui.	Anglais	Education EPS musicale	\vdash	-		Techno						
Froduire Angle Angle Bases and the state of	Employer des phrases complètes et dans le respect de la langue.	construites						I	ducation musicale	•	•	•	Ŀ
Trouting the planes sensitive of the content of the	consigne.	A single-order	Edmonton	\rightarrow	\rightarrow	+	CHIEF	ľ	niter un modèle métodiane/rythmiane		4	\perp	\perp
Counties desprise descriptions and the search of the sea	Amendra as lacens at fairs as day	10Tives	musicale	+	+				hanter de mémoire le répertoire travaillé	+	1		\perp
Ecouter Control Countrol Deleter is a clientes in missan or uniform to make a consistence of more and colored peripherities Angle A	Apprendictions as regons at raine sessue	VOILS		+					onnaître les principaux éléments d'un chant	+	1		\perp
Particle	travail.	gner son							écrire les éléments musicaux en utilisant un vocabulaire annunris	75			\perp
Halitiser son corps And the course d'acquisition Anglais Anglai	Etre capable d'identifier ses réussité	ss et ses							é exploiter ses connaissances dans des œuvres nériphériones	<u> </u>	_		\perp
Tricks Anglais Anglai	Accepter d'aider les autres et d'être	aidé.					Ž	†	voir une posture corporelle adaptée, gérer sa respiration	+			\perp
Anglais Angl	Travailler en groupe (écouter, prope	NST,							voir un comportement favorable à sa santé vocale et auditive				\perp
Anglais Arms Exercise Anglais Fire	Manifester curiosité, intérêt et créati	ivité											
Education physique et sportive Réaliser une performance Réaliser une performance Manaiem aireau 1.5 Nager le plus vite possible en cravi sur une Réaliser une perstation Acquisse et réinvestie Anglais	Avoir un comportement respoi	le Anglais	Education	+	+-	+		ils pour progresser					
Réaliser une performance d'acquisition Acquise et réinvestie Anglais	Connaître et respecter les règles de collective] 						
En cours d'acquisition Acquise Acquise et réinvestie Réaliser une prestation à visée artistique Anglais	Compétences discip	linaires						Educa	tion physique et sportive	•	•	•	Ŀ
En cours d'acquisition Acquise et réinvestie Acquise et réinvestie Acquise et réinvestie Acquise et réinvestie Anglais Anglais Identifer un canamade d'arrès sa description physique Echanger sar les goûts et besoins de quelqu'un Parler de son endroit préfèré en ville Lettre à un correspondant Lettre à un correspondant	'						Réali	_	Natation niveau 1: Nager le plus vite possible en crawl sur une				
Anglais Ang	• Non-security	Pr. common d'accomination	•					estation à	nosance ce 20 metres. Day Jane 1 Per Company de la constant de créer des referent les constants areas de la constant de const	8			
Anglais Identifier un canazade d'arrès sa description physique Echanger sur les goûts et besoins de quelqu'un Parler de son endroit préféré en ville Lettre à un correspondant	acdinaction of the control of the co	Ell coms a acquisition	inhac.	2	sinkac	e relieves	1	frontement -	Juste niveau 1 : Rechercher le gain du combat par l'utilisation de sodhiques sur un adversaire. Savoir faire chuter et chuter sans risq adminiton niveau 1 : Rechercher le gain du match en alternant de	e que.			
Identifier un camarade d'arrès sa description physique Echanger sur les gouls et besoins de quelqu'un Parler de son endroit préféré en ville Lettre à un correspondant		Anglais			•	•			rajectoires vanées en fonction d'un adversaire.				
Identifier un camarade d'ayrès sa description physique Echanger sur les godis et besoins de quelqu'un Parler de son endroit préféré en ville Lettre à un correspondant		0											
1-1	Compréhension écrite	Identifier un camarade d'après sa	description physique		+	+	Conse	ils pour progresser					
	Interaction orale Prise de parole en continu	Parler de son endroit préféré en vil	ne dne idn nu] 						
Conseils pour progresser	Expression écrite	Lettre à un correspondant											
	Conseils pour progresser												

ANNEXE 3 (suite)

		Nous t'incitons à Nous t'encourageons à		-	-			Conseils pour progresser
	Pour l'élève			\dashv			Réaliser, manipuler, mesurer, calculer, appliquer des consignes Présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, communiquer à l'aute d'un langage adapté	Démarche scientifique
	:	Nous avons constaté		\coprod	\coprod		Aires: mesure, comparaison et calcul d'aires Rechercher extraice at crossinar l'information utile	Grandeurs et mesures
	:	Nous vous signalons					Longueurs, masses, durées	
	a our and our most			4			Figures planes	Géométrie
	Pour les narents			+			Mener un calcul	Nombres et calculs
	Commentaires du conseil de classe	Commentaires du					Tableaux et graphiques	Organisation et gestion de données
			•	•	•	•	Mathématiques	
	e7	Conseils pour progresser						
s transports en	Retenir des informations à partir d'un document vidéo (les transports en commun)							consells pour progresser
3	_	l'information "						
	_	Communiquer et gérer					Deimii des civinsanons et identifici jen divelstic (la ciece anidice)	Comprendre la complexité du monde
e d'un	Analyser le fonctionnement de la trottinette de la maquette d'un	solodenen sol		L			Compléter un croquis , un fond de carte	
,		Analyser (fonctionnement de d'uers objets achiniques)					Extraire et utiliser les informations pour décrire, raconter, expliquer	Utiliser des documents
	Mettre en relation besoin et objet technique.						Connaitre et utiliser les reperes en géographie	Se repérer dans le temps et l'espace.
	Technologie		:	•	•	•	Histoire géographie	
	er .	Conseils pour progresse						consells pour progresser
bservés	graines et ses connaissances pour expliquer les résultats observés							
mination des	Mettre en relation les données d'une expérience sur la germination des						Mémoriser et dire un texte par cœur en mettant le ton.	
es nouveaux	Savoir appliquer des connaissances du cours à des exercices nouveaux	Raisonner					Rendre compte brièvement d'un livre ou d'un spectacle.	S'exprimer à l'oral
un schéma re à des	Comaitre le vicabilitaire specifique du chapitre étudie et employer de façon correcte ces mots nouveaux dans une phrase ou sur un schéma Mobiliser ses connaissances des bilans écrits pour répondre à des ouseitones simples	Restituer					orthographiées et correctement ponctuées. Imaginer un récit cohérent d'une demi-page respectant le sujet et le vocabulaire donné.	
ns sur un	Réaliser une série d'observations et de petites manipulations sur un bourgeon de marronnier						Réficer in texte bref composé de phrases simples correctement	Ecrire
ns des	Présenter la classification d'une collection d'animaux dans des ensembles emboités	Réaliser		_			roman) Coniar on Agrica consilla dictés de manière licible un porit texte cons	
imaux de notre 1 tableau	Se documenter sur les stratégies adoptées par certains animaux de notre région pour passer l'hiver et présenter son travail dans un tableau						Kesumer i histoire d'une œuvre lue, reperer les personnages, les actions Bodon le constituire d'une œuvre lue, reperer les personnages, les	Life
pour trier et	Chercher et extraire des informations sur un site internet pour trier et classer une collection d'animaux	S'informer					Lire un texte sans buter sur les mots et en mettant le ton	
	Sciences de la vie et de la terre	Sci	:	•	•	•	Français	
				-				

ANNEXE 4 : un exemple de bulletin prenant en compte compétences et notes (collège St Ismier)

BULLETIN TRIMESTRIEL 2009/20010 Classe de 5ème5	Trimestre n°2		Savoir ameliorer une production écrite en suivant des consignes précises, de méthode et de coutenu	et de contenu.	C	
Monnietten	Né(e) le: 04/05/1997	1997	Savoir intégrer un dialogue dans un récit. Repérer des informations dans un texte long		00	11.8
Anveaux a acquise solidement compétence acquise solidement compétence acquise (niveau exigé en 5 ^{ten})	B	S	Savoir distingu Se poser les bo	grammaticale.	ပ	
compétence en cours d'acquisition	C D	gebue.	Appréciation : Juste convenable, le travail est resté souvent superficiel, beaucoup de distraction. de bayardage.	ouvent superficiel,	peanconb o	ie
Document réalisé en référence au décret du 12 juillet 2006 relatif au « socle commum de comnaissances et de compétences » dans lequel s'inscrivent sept piliers de compétences (C) que doivent maîtriser les élèves à l'issue de la scolarité obligatoire.	mpétences » dans		_		C	H
CAPACITES ET ATTITUDES TRANSVERSALES	Niveau d'acquisition	Socle C. C.	Savoir comprendre et interpréter un documents à l'aide des connaissances. Savoir compléter un echéma, une lémende à l'aide des connaissances.	onnaissances.	C	10.2
Gérer son matériel, organiser et soigner son travail	В	EDI	. 01	connaissances.		
Prendre la parole de façon adaptée (régularité, attitude et niveau de langue)	0 0	T	Savoir identifier un style architectural à l'aide des connaissances Amenériation I de négation haises de conformation hain instea Madeilla dait s'investir	issance:	B Cathildo doi	- In
comprenare un enonce ou une consigne démoriser et restituer des connaissances	В	GCCCCC GCCCCCC	Appreciation Les resultats som en balsse et som uere	remen prem Justes: In	on animae do	2 1111
ser des connaissances et des données pour produire une réponse pertinente Joner des nhances complètes et construites dans la restact de la Jonane	0 "	C3C2			c	F
corriger t d'appre	Ü	1	Nombres relatifs Angles et triangle		n C	
TITIDES SPECIFIQUES AUX DISCIPLINES	Niveau Moyenne	Моуеппе	Operations et fractions		В	13.2 14.5
Т		classe	Symetrie centrale		Я	
Comprendre un message écral	B 13.8	13.0 13.0	_	avardages, une atte	ntion plus	ontenn
	В	•	ğ ,	c les possibilités de	Marmilde.	ŀ
Rédiger un dialogue ou un court récit Appréciation : Un trimestre marqué par moins de bavardages, une attention plus soutenue et, malgré un accident	B ne et, malgré n		Kestutuer des connaissances Communiquer et s'informei		ပ	
des résultats plus conformes avec les possibilités de Mathilde.			Appliquer des connaissances et des démarches Rateonner dans des estinations nouveilles		D	9.8 13.9
Organiser des images dans une intention narrative.	В	SAH	Expérimenter		о В	
Utiliser des appareils photographiques et logiciels à des fins de production. Travailler par projet. Créer un volume ou une image à partir d'éléments divers	B D	14.0	Appréciation: Baisse très importante des résultats. Le manque d'investissement dans les activités de classe nuit à la compréhension. La compréhension des éléments du cours est très la comprend de la contraire.	Le manque d'inves éhension des éléme	tissement d ents du cou	ans les s est trè
Appréciation : Bon trimestre, il faut continuer ainsi.		1	Manipuler le schema fonctionnel (1er étape) Observer re-enser et organiser des informations à nartir de granhinnes et de tableaux	mes et de tableaux	υU	⊢
Chanter en tenant sa partie dans un contexte polyphonique	В	_ [D	6.7 10.5
dentifier et situer une musique de circonstance	Q .			sultats	D	٦
denther les procedes d'etriture par mitation Connaître certaines caractéristiques des musiques de la Réforme	C L 3.8	0.7/ 0.7/	Appreciation: Les resultats sont devenus tres insuffisants. Peu de sérieux et d'investissement ce firimestre. Attention	sants. Peu de sérieu	ix et d'inve	tisseme
<u>Appréciation</u> : Un ensemble correct. Mathilde doit poursuivre ses efforts en cherchant compréhension des nouvelles notions.	nt à approfondir sa		Identifier les fonctions assurées par un objet techniques Traduire sous forme de croquis les fonctions assurées par l'objet technique	r l'objet techniques	m C	
Domi-fond : Reliter la melleur performance possible dans un eachalaement de deux course; (de 3' à 9'), in an muitrisant différentes altures adoptes à la dueve et à 13 v/A, eu utilisant des repères extérieurs et sur sois. Ebabir un projet de performance et le résistir a 1 KMH prés.	O		Identifier la solution retenue pour réaliser une fonction de service Rechercher, recenser, sélectionner et organiser des informations pour les utiliser	le service nr les utiliser	В	9.6 10.8
Cymnastique : Dans le respect des règles de sécurité, concevoir et présenter un enchaînement maîtrisé de 3 éléments gymniques combinant les actions de "voler, tourner, se renverser. "Juger se mestriene à natir d'un code construit en commun	B 10.5	12.3 12.3	Identifier les sources Appréciation : Un ensemble à peine moyen. Le travail personnel est trop superficiel. Les	il personnel est tro	A p superfici	I. Les
n pas tenu compte des conseils donnés sion et d'agitation. Changer d'attitude	au premier trimestre:la au prochain cycle pour	T		ec plus de sérieux e	t de rigueu	